



## **DANS SA SEANCE DU 21 MARS 2022 LA MUNICIPALITE**

### **A pris note**

- Du résultat du contrôle radar, effectué par la Police cantonale, en date du 02.02.22 de 17h55 à 19h55 : 491 véhicules ont été contrôlés, dont 9 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 1.83%. le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 3.12% ;
- Que la Police Cantonale du Commerce a délivré une autorisation à M. Vincent Keuffer pour la vente de boissons alcoolisées à l'emporter au « Marché de la ferme » chez A. Blanc, Rte de la Gare 9

***La municipalité***